## REQUÊTE EN AUTORISATION D'EXPLOITER UN ÉTABLISSEMENT SOUMIS A LA LRDBHD

FORMULAIRE Q: DEMANDE D'ABAISSEMENT OU DE SUPPRESSION DE LA LIMITE D'ÂGE D'ACCÈS (article 26 al. 2 et 3 LRDBHD)

Catégorie de la demande :

Sous-catégorie de la demande :

Exploiter un établissement public

Suppression de la limite d'âge

## REMARQUE PRÉLIMINAIRE IMPORTANTE

Le présent formulaire ne concerne que les établissements de catégorie dancing ou cabaretdancing.

Il vise à requérir de la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir :

- a) pour les dancings : la délivrance d'une autorisation ponctuelle ou permanente d'abaisser ou de supprimer la limite d'âge d'accès à l'établissement fixée à 16 ans (articles 26 al. 2 LRDBHD et 11 al. 5 RRDBHD) ;
- b) <u>pour les cabarets-dancings</u> : la délivrance d'une autorisation ponctuelle de fixer une limite d'âge d'accès inférieure à 18 ans (articles 26 al. 3 LRDBHD et 12 al. 4 RRDBHD).

La Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir peut assortir sa décision de charges et conditions (articles 26 al. 2 et 3 LRDBHD), et limiter l'heure de fermeture du cabaret-dancing (article 26 al. 3 LRDBHD).

Type de la demande :  Demande d'une autorisation accessoire	Numéro de l'autorisation d'exploitation :	
ENTREPRISE (propriétaire du fonds	de commerce article 3 let. o LRDBHD)	
Raison sociale nom :		
Nature juridique		
<ul> <li>☐ Société à responsabilité limités (SàrL)</li> <li>☐ Société en nom collectif (SNC)</li> <li>☐ Entreprise individuelle</li> <li>☐ Fondation</li> </ul>	<ul> <li>☐ Société anonyme (SA)</li> <li>☐ Société coopérative</li> <li>☐ Société en commandité</li> <li>☐ Société simple</li> </ul> ☐ Association	
Adresse		
Rue: Complément de rue: NPA: Canton: Téléphone fixe: E-mail:	Numéro :	
2. <u>ÉTABLISSEMENT (article 3 let. b LRDBHD)</u>		
Enseigne/nom de l'établissement :		
Rue :	Numéro :	
	Localité :	
	Pays :	
·	Fax :	
E-mail : -		
Site Internet : https://		
ne peut être exploité avant d'avoir obtenu Direction de la police du commerce et d	en vertu de l'article 8 LRDBHD aucun établissement u <u>au préalable</u> l'autorisation d'exploiter délivrée par la de lutte contre le travail au noir. Tout établissement ion fera l'objet d'une sommation de fermeture	

3. LOCAL DE L'ACTIVITÉ (catégorie de l'établissement)
Catégorie de l'établissement voué à la restauration ou au débit de boissons (article 5 LRDBHD) (une seule coche possible) :
☐ DANCING (article 5 al. 1 let. b LRDBHD)
CABARET-DANCING (article 5 al. 1 let. b LRDBHD)
4. PRESTATIONS DEMANDÉES
<u>Veuillez sélectionner le type de dérogation souhaité</u> :
☐ Abaissement de l'âge d'accès à (âge) :
☐ Suppression de l'âge d'accès
Renseignements sur la demande d'abaissement / suppression : Si la catégorie du local concerne un "Dancing", veuillez remplir les informations ci-dessous :
☐ Ponctuelle
Date de l'autorisation (jour/mois/année) : Heure : deà
☐ <u>Permanent</u>
Veuillez indiquer les circonstances justifiant la demande :
Si la catégorie du local concerne un "cabaret-Dancing", veuillez remplir les informations cidessous:
L'établissement requiert un abaissement de l'âge d'accès à (âge) :
Date de l'autorisation (jour/mois/année) : Heure : deà
Date de fin d'autorisation (jour/mois/année) : Heure : deà
Veuillez décrire les attractions présentées dans l'établissement lors de la date visée par la présente demande d'abaissement de l'âge d'accès :

## **REMARQUES IMPORTANTES**

La Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir doit être en possession de l'original de la présente requête <u>munie de toutes les pièces listées ci-dessous</u>. Elle peut être déposée au guichet de la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir (Rue de Bandol 1, 1213 Onex – 1<sup>er</sup> étage) ou transmise par voie postale.

Les parties signataires sont rendues attentives sur le fait que le dossier relatif à la présente requête en autorisation est librement accessible au propriétaire de l'établissement et à l'exploitant désigné. Ceci vaut également pour les données personnelles relatives à l'exploitant communiquées à l'appui de la requête.

En outre, la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir est habilité à percevoir un émolument pour l'examen de la demande d'autorisation d'exploiter, prévu par la loi, après dépôt de la requête, et à différer l'examen de celle-ci en cas de non-paiement (articles 57 al. 1 et 59 al. 1 LRDBHD). L'émolument reste acquis à la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir en cas de retrait ou rejet de la requête (article 59 al. 3 LRDBHD).

Exploitant de l'établissement

## **ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Par leur signature, <u>les requérants attestent sur l'honneur que les informations contenues</u> <u>dans le présent formulaire, ainsi que les pièces produites, sont exactes et conformes à la réalité</u>. Toute information indiquée de manière volontairement erronée à la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir pourra remettre en cause la validité de l'autorisation délivrée.

De par sa signature, l'exploitant s'engage à gérer de manière personnelle et effective l'établissement pour lequel il sollicite l'autorisation d'exploiter.

Lieu:	Date :
Nom et prénom :	Signature :
Représentant(s) de l'entreprise <sup>1</sup>	
Lieu:	Date :
Nom et prénom :	Signature et tampon :
Nom et prénom :	Signature et tampon :
Nom et prénom :	Signature et tampon :

En cas de pouvoir de signature collectif : le présent formulaire n'est réputé valablement signé par la personne morale propriétaire de l'établissement que s'il est contresigné par les représentants pouvant engager conjointement la société propriétaire.